



## Procès-verbal du Comité directeur du jeudi 21 janvier 2021

### **Membres présents :**

Didier AYGLON  
Marcel BOLLA  
Jean-Jacques BORTOLAÏ  
Nasser BOULASSEL  
Gilles BOUSSU  
Renaud CHETAILLE  
Henri DOËRR  
Maurice DUNY  
Philip FITZGERALD  
José GADEA  
Michel GRILLO  
Olivier GUYOT  
Michel JEAN  
Alex MASSARI  
Robert MASSIPE  
Bruno NAUD  
Xavier ROCA  
Christian RODRIGO  
Olivier ROUARD  
Patrick SANTINELLI  
Luc SIMONETTI  
Jean-Claude SÉBASTIA  
Louis SOUFFLOT  
Jean-Yves THIBULT  
Dominique TRIGON

### **Membres représentés :**

Caroline DEPALLENS par Michel GRILLO  
Fabrice DEMULIER par Olivier ROUARD  
Julien PERPÈRE par Nasser BOULASSEL

### **Membres excusés :**

Patrice BLACHÈRE  
Aldo GRUARIN  
SYLVIE HERNANDEZ  
André HERRERO  
OLIVIER STEFANI  
Patrice TEISSEIRE  
Yves ULM  
Hervé UNVOY

### **Représentants auprès de la SASP présents :**

Jean-Claude BALLATORE  
Philippe LOGIER  
Jean REY

Le Comité directeur du RCT Association est réuni jeudi 21 janvier 2021, en web-conférence (ZOOM). Les Présidents Alex MASSARI et Olivier ROUARD ouvrent la séance à 18h00. Le Secrétaire général procède à l'appel. Après avoir remercié les vingt-cinq membres du Comité directeur présents et les trois

représentés, les Présidents déclarent que celui-ci peut délibérer dans le respect des statuts.

Marcel BOLLA informe en préambule les membres du Comité que cette réunion sur la plateforme ZOOM est enregistrée pour permettre d'en faire le compte-rendu exhaustif.

- 1. Le procès-verbal de la réunion du 16 novembre 2020 est adopté à l'unanimité**
- 2. Visite par les membres du Comité des futurs locaux de l'Association ainsi que du centre de perfectionnement, à Berg**

Michel GRILLO : « Je tenais à vous remercier de cette visite. C'est un magnifique outil au service des pros et des jeunes Espoirs du Centre de formation. Une fois que les travaux de réhabilitation des anciens locaux de la SASP auront été effectués, on sera bien installés. Le bâtiment est proche de Léo Lagrange. »

Alex MASSARI : « Il faut qu'on entre dans des locaux susceptibles d'être encore opérationnels dans une dizaine d'années, voire quelques dizaines d'années. »

Nasser BOULASSEL : « Pour compléter, sur le plan géographique c'est vraiment central. Je pensais que ces locaux étaient plus vétustes que cela. J'ai été agréablement surpris par le volume. »

Henri DOËRR : « Le seul problème, c'est le sol. Le côté où l'on envisageait de réaliser le lieu de vie (club-house) ne semble pas pouvoir supporter un piétinement important. »

Alex MASSARI : « Des infiltrations en toiture expliquent aussi l'état de délabrement du plancher dans certaines pièces. »

Henri DOËRR : « Si une dalle est réalisée sur une partie du plancher, au rez-de-chaussée, quid de l'autre partie ? Si rien n'est fait, celle-ci résistera-t-elle dans le temps ? Une fois que tout sera aménagé, est-ce qu'il ne sera pas plus difficile encore d'y refaire une dalle, en cas de problème ? »

Olivier ROUARD : « Un ingénieur béton a été mandaté pour faire une étude et la SASP doit revenir vers nous pour nous dire ce qu'il est possible de faire ou pas. Pour rebondir sur ce qu'a dit Michel de la visite – retenu par le boulot, je m'excuse à ce propos de ne pas avoir pu y participer – cela donne envie de travailler au plus près des installations de la SASP. Cela crée une dynamique. En terme de visibilité pour nos minots, c'est un cadre très différent de tout ce qu'on va connu. Il y a quelques interrogations sur les équipements, mais cela matérialise les synergies qu'on peut avoir avec la section pro en étant à proximité de son bâtiment. »

Alex MASSARI : « La dernière option envisagée par la SASP est de faire le club-house là où on envisageait de conserver des bureaux, pour la simple raison que pour refaire une dalle il faut faire tomber les cloisons. On a proposé de récupérer de l'autre côté 30m<sup>2</sup> supplémentaires en fermant avec vitre et alu, une partie de la terrasse sous le bâti. »

Jean-Yves THIBULT : « En fonction de ce que la SASP voudra bien accepter de réaliser, il faut que nous ayons en tête que ce bâtiment doit pouvoir durer autant que l'AOT. Nous en saurons plus une fois que l'ingénieur-béton sera passé. J'imagine qu'un carottage sera effectué pour se rendre compte de ce qui se passe dessous. Il faudra qu'on ait connaissance de ce rapport pour avoir l'assurance que ce bâtiment pourra vivre autant que l'AOT. Je suis convaincu que le bureau d'étude qui a été mandaté cassera une partie du plancher pour

analyser le terrain. Il faut qu'il fasse de même côté sud pour s'assurer de la pérennité du sol. »

Louis SOUFFLOT : « Quelle durée envisagent-ils pour réaliser l'étude ? »

Alex MASSARI : « Pour l'instant, aucune. Un économiste de construction a été mandaté pour chiffrer le montant des travaux. »

Olivier ROUARD : « Il a toujours été dit que l'entrée de l'Association dans les nouveaux locaux s'effectuerait en octobre 2021. On n'a pas de précision complémentaire à ce sujet. Le plancher est un gros souci. »

Henri DOËRR : « On peut toutefois supposer que ces problèmes du sol avaient été anticipés puisqu'initialement les travaux de réfection avaient été chiffrés à 200.000 euros. »

Olivier ROUARD : « La réfection du plancher, pour être capable de supporter 250 kg/m<sup>2</sup>, et des travaux d'étanchéité de la toiture avaient été envisagés. La création d'un club-house exige de passer à 500 kg/m<sup>2</sup>. »

Alex MASSARI : « D'ici à octobre 2021, on va être amenés à rencontrer la SASP à intervalles réguliers pour examiner les différentes expertises et la nature des travaux envisagés. »

Jean-Yves THIBULT : « Se posera aussi la question de l'aménagement de la partie sud, si effectivement il y a une inversion des lieux pour le club-house. L'édification de la tribune n'étant très probablement pas envisagée à court terme, il faut pouvoir disposer d'espaces de stockage de même volume que celui dont nous disposons actuellement. »

Alex MASSARI : « Un espace de stockage pourrait nous être octroyé dans la maison du gardien où on nous propose également de transférer notre buanderie. »

Michel GRILLO : « S'il fallait raser le bâtiment et le reconstruire, est-ce que de nouveaux locaux pourraient être réalisés dans la future tribune ? »

Olivier ROUARD : « Il y a effectivement la partie technique dévolue au stockage et au nettoyage des maillots et on va demander à la société d'étudier la possibilité d'y mettre deux vestiaires pour permettre à nos équipes de faire un décrassage ou une préparation d'avant-match, voire un jour d'utiliser la pelouse à des fins d'installation. On a aussi évoqué avec le pôle sportif la nécessité d'avoir une salle de musculation complémentaire puisqu'on est à l'étroit à Léo Lagrange pour certains de nos collectifs. On a aussi envisagé de demander à Léo une salle de muscu plus grande puisque, de mémoire, elle ne fait que 20m<sup>2</sup>. Après, à eux de voir sur cette tribune là qui va être reconstruite la part qu'on pourrait récupérer ou pas, sachant qu'au départ, un plateau technique était prévu au rez-de-chaussée et un plateau avec une salle polyvalente et des espaces restauration pour accueillir des séminaires ainsi qu'une partie tribune reconstituée. On n'en sait pas beaucoup plus à ce stade là. A mon avis, avec le RCT Campus qui est magnifique et qui occupe 4000 m<sup>2</sup>, avec des locaux, des bureaux, il y a largement de quoi faire pour la SASP sans s'imposer de reconstruire la tribune avec des salles de séminaire. Cela a peut-être été budgété, mais il s'agit déjà économiquement pour la SASP de faire vivre le RCT Campus et de trouver des ressources et il y a déjà beaucoup de salles qui peuvent accueillir des séminaires. S'il y a une fenêtre pour reconstruire la tribune c'est peut-être plus sur des éléments sportifs au service de l'Association et pour asseoir le projet sportif. Le projet sportif, demain, c'est plus de préparation physique et plus d'entraînements. À Font-Pré on va essayer de récupérer des créneaux et plus d'espace, mais c'est un équipement métropolitain qu'on doit partager avec d'autres sports. Peut-être qu'à Berg on pourrait s'orienter vers d'autres équipements sportifs au service du projet du même nom. »

### **3. Réunion des présidents et du pôle sportif avec la SASP**

Alex MASSARI : « Nous avons eu aussi une réunion avec Bernard Lemaître, l'après-midi de la visite à Berg, à 14h30 et je vais laisser la parole à ceux qui s'occupent du pôle sportif, c'est à dire à Jean-Jacques et à Olivier pour en faire le compte-rendu. »

Jean-Jacques BORTOLAÏ : « On a été très bien reçus, très amicalement, par Bernard LEMAÎTRE, Laurent EMMANUELLI, Patrice COLAZZO et Frédéric BIR. Ils nous ont présenté un organigramme dans la perspective de l'annexe sportive qui ne figure pas dans l'annexe de la nouvelle convention à signer, mais qui expose comment ils voient la préformation dispensée par l'Association et la formation et le centre de formation par la SASP. Quand on voit ça, on ne peut que dire oui dans la mesure où cet organigramme est très bien présenté et qu'il faut qu'on aille tous dans le même sens. Il y a des postes prévus sur lesquels on a déjà du mettre des noms dessus. Je ne vais pas vous le détailler, mais sportivement, on ne peut qu'adhérer. Il y aurait un directeur du Centre de formation, un directeur sportif manager des Espoirs et un directeur technique pour l'Association, plus des postes administratifs. Sportivement, on ne peut qu'adhérer, pour la formation de nos jeunes, c'est ce vers quoi on doit tendre. Par contre, où il faut qu'on soit vigilants, c'est qu'à la vue de cet organigramme on risque de n'être plus maîtres de rien sportivement. Il y a des couleurs. En bas, en vert, il y a l'École de Rugby. On va nous la laisser mais après, je pense qu'ils vont vouloir nommer les personnes occupant tous les postes sportifs importants. »

Olivier GUYOT : « Je suis obligé de t'arrêter. »

Jean-Jacques BORTOLAÏ : « Non, non, laisse moi terminer. »

Olivier GUYOT : « Je te laisse terminer, mais tu te trompes. Tu as mal compris. »

Jean-Jacques BORTOLAÏ : « Le fonctionnement tel qu'il est je le répète, on ne peut qu'y adhérer. Par contre, ce que je crains, je dis je crains, c'est qu'à un moment donné on n'ait plus la main au niveau sportif. »

Olivier ROUARD : « Jean-Jacques, ce n'est pas le débat. Je ne voulais pas que l'on en parle ce soir. Avant de parler des craintes, il faut parler des espoirs et de l'évolution que ça donne. Ce que je voulais avant tout c'est que ce soit présenté au pôle sportif lundi. Je ne voulais pas qu'on en parle aujourd'hui, ni qu'on présente le schéma, par respect pour les dirigeants et salariés qui travaillent dans le pôle sportif. On doit travailler ensemble et évidemment que Patrice COLAZZO doit donner le ton. »

Jean-Jacques BORTOLAÏ : « On doit bien sûr travailler ensemble, mais attention à ce que l'on ne nous cantonne pas à gérer les arbres de Noël et à distribuer des pains au chocolat. »

Olivier GUYOT : « En gros, on veut professionnaliser la formation. Est-ce que nous au RCT on a envie de rattraper le retard et d'être au niveau des clubs qui sont formateurs, c'est à dire qu'on doit avoir des gens qui ne travaillent pas à la mairie ou à l'EDF, mais qui soient salariés à 35 heures et qui n'arrivent pas à 18h30 pour l'entraînement ? La SASP nous propose une organisation parce que Patrice COLAZZO a travaillé dans la formation et qu'il sait comment ça fonctionne au Racing ou...»

Alex MASSARI : « Que les choses soient claires, ça va être discuté lundi, mais il me semble indispensable de dire aujourd'hui au Comité directeur qu'on a eu hier après-midi cette rencontre très importante d'autant que notre prochaine

réunion n'a lieu que dans un mois. À nous de veiller à garder notre autonomie tout en travaillant avec Patrice COLAZZO. Il est tout à fait normal qu'on ait des minots qu'on prépare pour être utilisés localement, sans qu'ils soient obligés de partir. On a fait une réunion importante. L'organigramme qui nous a été présenté devait nous être envoyé. Il ne l'a pas été et j'espère qu'il nous sera adressé d'ici lundi. C'est sur cet organigramme qu'il va falloir travailler en veillant à garder notre autonomie, comme nous nous sommes toujours battus pour le conserver, tout en sachant que, parce qu'il y a un changement au niveau de la SASP, nous avons intérêt à nous rapprocher d'elle. Même si j'avais eu cet organigramme, il aurait été hors de question de vous le présenter ce soir, parce qu'il y a une personne importante qui n'a pas participé à cette réunion, c'est le Trésorier, qui peut nous dire si on peut suivre financièrement. »

Jean-Jacques BORTOLAÏ : « Olivier, tu parles de professionnalisation, mais nous aussi, et Bruno NAUD est là pour en témoigner, on est dans l'optique de professionnaliser l'Association. C'est le même projet. D'ailleurs, on a recruté cette année un directeur sportif, on a un CDD à temps complet et nous aussi, on en a discuté avec Bruno, on veut des entraîneurs à temps complets, mais on n'a pas un budget suffisant pour cela. »

Olivier GUYOT : « On fait des choses bien sûr, mais à un moment donné et c'était très clair dans le discours de Frédéric BIR, cela devient une obligation pour eux. On va accélérer parce qu'ils vont nous apporter des finances et qu'eux, ils ont la compétence. Cela me semble logique que Patrice COLAZZO parce qu'il met ses c.....s sur la table en faisant jouer le dimanche cinq minots de l'Association, ait un regard sur la formation sportive qu'elle délivre. »

Jean-Jacques BORTOLAÏ : « Ok pour qu'il ait un regard sur sa formation sportive, mais pas qu'il nomme ses responsables sportifs. »

Olivier ROUARD : « Jean-Jacques, tu fais un raccourci ! »

Olivier GUYOT : « C'est aux éducateurs de proposer leur candidature. »

Jean-Jacques BORTOLAÏ : « Je vais m'expliquer en deux mots. Mes craintes, ce n'est pas avec Patrice COLAZZO ni avec Bernard LEMAÎTRE. On va signer une convention pour 12 ans. Dans 12 ans, je ne serai plus là et nous serons nombreux au Comité à n'être plus que spectateurs. S'il vient des gens à la SASP qui n'ont pas la même politique, les présidents, le comité directeur, le bureau vont servir à quoi ? »

Olivier ROUARD : « Le débat n'est pas là. Le premier sentiment c'est de dire qu'il y a un beau projet avec une dynamique qui se met en place et qui tend effectivement vers une professionnalisation. C'est inéluctable aujourd'hui. Si on veut permettre à de jeunes joueurs d'accéder à l'équipe pro, il faut mieux les former, mieux les encadrer. Il faut un directeur technique, il faut un directeur de centre de formation et là, l'avantage de la présentation qui nous a été faite, c'est d'exposer une vision réfléchie et professionnelle. On nous a demandé si nous voulions nous inscrire dans cette dynamique là. Après, on est garants de notre formation, on est garants d'un certain nombre de choses, mais on participe à la construction de cette nouvelle organisation qui est le fruit de ce qui se fait dans les meilleurs clubs français, qu'il s'agisse du Racing, de Toulouse ou de Clermont. Après, il y a effectivement un financement derrière cette organisation là et on ne la mettra en place que si la SASP nous aide à la financer. Dans le cas contraire, le budget de l'Association restera à 1,2 million d'euros. Lorsqu'il y a quelques années on avait fait ce travail là, on avait tablé sur un budget de 2,5 millions d'euros pour y arriver. On peut rester à un budget de 1,2 million d'euros, mais dans ce cas là, c'est à la SASP de payer les salariés sportifs, les référents techniques pour intervenir en Espoirs, Crabos, Cadets et c'est cette mise en synergie qui va nous permettre d'amener nos joueurs au meilleur niveau. On a déjà pris des initiatives. On a fait le choix de

recruter un directeur technique qui était indispensable. Marco a mis en place des ateliers. C'est très bien. On arrive à rivaliser, mais les autres clubs ont pris un virage. Aujourd'hui on doit travailler plus en synergie de l'équipe première jusqu'aux U13-U14. Ce projet, il va falloir de 3 à 5 ans pour y arriver. La 1ère étape, c'est la réunion du pôle sportif qui doit dire si il est d'accord pour aller dans cette voie. La seconde étape, c'est la présentation du projet au Comité directeur. On tend pour le rugby de haut niveau à une professionnalisation accrue de l'encadrement sportif et au renforcement des liens avec l'équipe professionnelle. »

Alex MASSARI : « Le projet qui nous a été présenté est celui dont on rêve depuis longtemps. Ce qu'il faut absolument, c'est qu'on reste autonome au niveau de l'Association. Il faut que ce soit celle-ci qui finance les postes qui dépendent d'elle. Il faut que nous ayons des moyens financiers suffisants pour pouvoir embaucher les personnes qui entrent dans l'organigramme qui nous a été présenté. »

Olivier ROUARD : « Tout à fait et je compléterai en disant que quand on voit l'outil mis en place avec le Campus RCT, il y a aussi des économies d'échelle à réaliser avec la SASP en travaillant ensemble : sur la restauration, sur le médical etc. Tout en défendant nos convictions, on a intérêt à travailler ensemble pour créer une synergie qui n'est pas vraiment existante aujourd'hui. D'un côté il y a le bloc pro et de l'autre, le bloc Asso. Je le répète on a intérêt à travailler ensemble tout en faisant respecter nos valeurs et l'âme du club, tout en gardant notre ADN et nos objectifs associatifs. »

Jean-Jacques BORTOLAÏ : « Tu as exprimé exactement ce que je vous voulais dire. »

Bruno NAUD : « Si je peux me permettre, moi ce que je vous propose c'est que vous fassiez votre réunion sportive lundi comme d'habitude, autour du projet et que lors d'une prochaine réunion, vous m'invitez pour qu'on puisse envisager de commencer à financer ce projet, tout simplement. »

Olivier ROUARD : « Tout à fait ».

Henri DOËRR : « Je pense qu'il ne faut pas occulter le fait que l'Association est porteuse de l'intérêt général. L'Association n'est pas une entreprise comme la SASP qui elle est soucieuse de l'équipe professionnelle. Le pourcentage de nos jeunes qui accède au plus haut niveau est relativement faible. Il y en a toujours qui restent et qui resteront sur le carreau au niveau sportif, il est donc plus que nécessaire de s'occuper de leur avenir scolaire et professionnel, et ça c'est le rôle de l'Association. »

Olivier ROUARD : « Ça fait partie effectivement de nos missions et c'est pour ça qu'on est là. Lorsqu'on parle du professionnalisme, c'est de l'accompagnement sportif au plus haut niveau de la partie élite. En parallèle à ça, on doit former des hommes, donner du bonheur à beaucoup de joueurs et ceux qui arriveront tout en haut de l'affiche ce sera une minorité, quelques pourcents. On a l'ambition de rivaliser avec les autres clubs sur la partie Élite tout en gardant notre ADN et nos objectifs associatifs. »

Henri DOËRR : « D'ailleurs, je suis sûr que la SASP est bien consciente que l'Association est porteuse de l'intérêt général. Si elle envisage la possibilité d'obtenir une prolongation de l'AOT, c'est bien parce que l'Association porteuse de l'intérêt général est présente. »

Olivier ROUARD : « À travers la fondation qu'ils ont mise sur pied, ils initient de la RSE et cela fait partie des fondations nouvelles du club. On est légitimes aussi à travailler là-dessus, même si les visées ne sont pas toujours les mêmes. Pendant qu'on y était, ils conduisaient d'ailleurs les fameuses missions d'intérêt général avec les quartiers. »

Henri DOËRR : « Il est d'ailleurs toujours possible pour l'Association de créer un fonds de dotation. La FFR incite d'ailleurs les Associations de rugby à créer ce type de fonds. »

Alex MASSARI : « Marcel (BOLLA) a créé un agenda partagé et je vous invite, si vous voulez savoir quelles réunions nous avons, à le consulter. On se rend compte d'ailleurs en le regardant que nous enchaînons les rendez-vous de façon quasi-quotidienne. On est bien d'accord, lorsque vous voyez une réunion, cela ne veut pas dire que vous êtes conviés à y assister, mais vous êtes quand même au courant de son organisation. Cela vous permet de voir tout le travail réalisé par l'ensemble des dirigeants. Marcel va vous adresser un mail pour vous rappeler à nouveau comment accéder à cet agenda. »

### **3. Point financier par le Trésorier général Bruno NAUD**

Les chiffres au 31/12/2020 :

- Total des charges => 470 K€ soit environ 38% du budget prévisionnel à 1235 K€

- Total des ressources => 650 K€ soit environ 53% du budget prévisionnel

Détail des dépenses :

- Coût actuel des déplacements (transport + hôtel + restaurant + pharmacie)=> 79 K€ soit environ 21% du budget alloué à 377 K€

- Coût des équipements => 74 K€ soit environ 91% du budget alloué à 80 K€

- IK => 73 K€ soit 45% environ du budget alloué à 165 K€

- Salaires à 156K€ soit 40% environ du budget alloué à 391K€

- Charges administratives => 35 K€ soit 44 % environ du budget alloué à 78 K€

Une attention est à porter sur le risque de ne pas percevoir l'ensemble de nos ressources. Au 30/06/2020, 208 K€ n'étaient pas sanctuarisés :

- Subvention départementale à 140 K€

- Subvention de la Métropole TPM à 50 K€

- Dons et mécénat à 18 K€

Bruno NAUD : « Je tiens à souligner que pour signer la nouvelle convention le projet sportif n'est pas le préalable à tout. Le projet sportif, ce n'est d'ailleurs pas une obligation. Le préalable à la signature de la convention, c'est la signature du pacte d'actionnaires. »

### **4. Point sur la situation sanitaire**

Didier AYGLON fait un point passionnant et très complet sur l'actualité de la pandémie et son évolution sur Toulon, le Var et notre région. José GADEA l'accompagne dans cet état des lieux.

### **5. Intervention de responsables de pôle et commission.**

Nasser BOULASSEL, appuyé par Jean-Claude SEBASTIA, fait un point très complet sur le travail réalisé par le pôle social.

Après que Jean-Claude BALLATORE ait indiqué qu'il avait trouvé cette réunion d'un très haut niveau, l'ordre du jour étant épuisé, les présidents lèvent la séance à 19h30.

Le Co-Président  
Alex MASSARI

Le Co-Président  
Olivier ROUARD

Le Secrétaire général  
Henri DOËRR